

**SEANCE DU 30 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un et le trente juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, Marjolaine CHARMILLON, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO –

**Excusé** : René BORNE –

Formant la majorité des membres en exercice.

**Date de convocation** : 26 juillet 2021

Mme Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

- **Communauté de Communes du Diois (CCD)** : désignation des suppléants pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Les membres titulaires de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sont les Maires des communes membres. La CCD demande que la désignation d'un membre suppléant. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme Marjolaine CHARMILLON.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

- **Etude sociologique du Diois** :

La Communauté des Communes du Diois (CCD) a été approchée par une chercheuse en sociologie qui réalise une enquête représentative de la population du territoire. Outre l'intérêt de la recherche sociologique, ce travail pourrait enrichir la connaissance de la population dioise dans sa diversité et nourrir les travaux des communes et de l'intercommunalité. C'est à ce titre que la CCD soutient la démarche.

Une grande partie des foyers ont reçu ou recevront bientôt dans leur boîte aux lettres le questionnaire qui lance la recherche. Pour en savoir plus sur l'objet de l'étude, une lettre accompagne le questionnaire distribué.

Pour que l'étude soit représentative, il est essentiel que les habitants participent et remplissent le questionnaire.

- **Conseillers numériques :**

La CCD et la ville de Die vont recruter deux conseillers numériques France Services pour 2 ans. Leur objectif sera d'accompagner les habitants dans la transition numérique, de les soutenir dans leurs usages quotidiens et ainsi favoriser l'inclusion numérique. Ils iront à la rencontre du public sur les marchés et dans les associations.

- **Demande de subvention auprès du Département pour la rénovation de 3 « bâtiments communaux »**

La commune souhaite rénover 3 « bâtiments communaux ».

- Réparation de la fontaine de la Place du Gaure en raison de fuites et de son mauvais état de maçonnerie.
- Changement de 3 encadrements de fenêtre de l'église qui sont très abîmés et laissent passer l'eau et le froid à l'intérieur.
- Rénovation du vieux monument aux morts 14-18 très abimé par l'usure du temps.

Ces 3 opérations méritent une attention particulière de la commune pour éviter une dégradation beaucoup plus grave et permettre la mise en valeur de notre patrimoine rural.

DEPENSES		RECETTES	
Fontaine de Gaure	4 800,00	Part communale 50 %	7 263,88
Encadrements fenêtres église	2 700,00	Subvention départementale 50 %	7 263,87
Rénovation monument aux morts	7 027,75		
Coût total H.T	<b>14 527,75</b>	Total	<b>14 527,75</b>

### **Délibération approuvée à l'unanimité**

- **SDED Raccordement au BT pour alimenter une aire de camping-car –**

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT de l'aire de camping-cars :

Dépense prévisionnelle : 11 342,87 € HT (dont frais de gestion 540,14 €)

Plan de financement prévisionnel :

- Financements mobilisés par le SDED : 8 788,86 €
- Participation communale : 2 554,01 €

### **Délibération approuvée à l'unanimité**

- **Convention d'occupation du domaine public entre la société SPBR1 et la commune :**

Il existe 2 bornes électriques de rechargement devant la mairie. La société Easy Charge a été attributaire en mars 2020 du contrat de délégation de service public du réseau de bornes de recharge électrique Eborn suite au groupement des onze syndicats d'énergie du sud-est de la France

Chaque borne doit être associée à une convention qui a pour objet de déterminer les conditions techniques, administratives et financières de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge :

- 2 emplacements place de la Mairie
- exonération de toute redevance
- convention valable jusqu'au 10 août 2028

pour l'exploitation des bornes électriques de rechargement pour véhicules électriques ou hybrides et rechargeables.

#### **Délibération approuvée à l'unanimité**

- **Subvention exceptionnelle de l'association Tourisme Info Services (TIS) -**

Le TIS demande l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000 € pour l'année 2021. Le montant initial de la cotisation prévue au budget primitif de la commune de 1595 € doit également être modifié à 1619 € (cotisation au prorata de la population INSEE de la commune).

#### **Délibération approuvée à l'unanimité**

- **Numérotation du chemin du canal pour la future zone d'activités**

Une zone d'activités va être créée chemin du canal. Les numéros suivants ont été attribués aux futurs bâtiments :

- lot N° 1 : n° 223 chemin du canal
- lot N° 2 : n° 247 chemin du canal
- lot N° 3 : n° 267 chemin du canal

#### **Délibération approuvée à l'unanimité**

- **Zone d'activités :** la demande de permis d'aménager va bientôt être déposée.
- **Tourisme Info Services :** réunion le 2 août pour trouver de nouveaux locaux.
- **Aire de camping-car :** le panneau d'affichage va être placé début août.
- **Point sur la situation de la COVID 19 :** port du masque obligatoire dans tous les villages de la Drôme.

- **Rallye Optic 2000** : 3 septembre 2021
- **Rallye Monte Carlo** : le 22 octobre 2021. Le marché sera déplacé place de l'Eglise.
- **Future crèche** : le projet sera étudié par la commission Sécurité et Accessibilité le 5 août 2021 en sous-Préfecture.
- **Commission départementale « embellissement et cadre de vie »** : une visite conseil est proposée le 2 septembre 2021 pour un accompagnement à la valorisation paysagère et végétale de la commune.
- **Seuils des marchés publics sans publicité ni mise en concurrence** : 40 000 € H.T jusqu'au 31 décembre 2022.
- **Signalement des problèmes téléphoniques** :

Suite aux interventions de notre députée Célia de Lavergne et des Maires de la Drôme auprès de l'Etat et de Orange, un signalement des problèmes téléphoniques est organisé. Il faut faire remonter par l'intermédiaire de la Mairie, photos à l'appui si possible, tous les problèmes que vous rencontrez actuellement. Cette démarche exceptionnelle devrait nous permettre de résoudre un maximum de dysfonctionnement sur notre commune.

- **Chapelle du Petit Paris** : Suite à la demande de M. Beynet Alexis, la commune demandera un point officiel sur le chemin d'accès à la chapelle en septembre 2021.

#### **Tour de table**

- Claude Laudet signale qu'il y a des portions de route abîmée dans la traversée du village.
- Prochain conseil prévu le 17 septembre 2021.

**Fin de séance 22h30**